

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE
LYON

RUOLZ CHARLES JOSEPH DE (1708-1756)

par Jean-Pol Donné, Denis Reynaud

Charles Joseph de Ruolz-Montchal est né à Lyon le 14 novembre 1708, de Jean Pierre Marie de Ruolz (Lyon, Saint-Pierre-le-Vieux, 19 avril 1670-1726), seigneur des Trois-Fourneaux, conseiller en la Cour des monnaies, et de Jeanne Marie Sabot de Sugny de Pizay (Lyon Saint-Nizier 19 mai 1680-Francheville 25 septembre 1762). Il est baptisé le même jour, paroisse Saint-Nizier; parrain : François Sabot (Saint-Nizier, 1654-1715, père de Jeanne Marie, échevin de Lyon en 1701 et 1702), représentant Charles Joseph de Mayol, abbé de Beaulieu, chanoine de l'église collégiale et paroisse de Saint-Nizier; marraine : Pierrette Demey, femme de Louis Sabot de Lusan (1646-1709, frère de François). Par sa mère, il est le neveu de Louis Borde*. Les Ruolz étaient établis à Serrières (Ardèche) depuis le xv^e siècle. Jean Pierre de Ruolz (Serrières, 1630-Lyon, 1699), le grand-père de Charles-Joseph, s'était marié à Lyon en 1657 avec Marguerite de Perdrigeon, qui lui avait apporté la seigneurie des Trois-Fourneaux. Jean Pierre Marie, le père de Charles Joseph, avait hérité de son cousin, Charles Louis de Montchal, par testament de 1686, du patronage et droit de nommer aux prébendes et chapelles fondées par les ancêtres de cette maison en Vivarais, réunissant alors le nom et les armes de Montchal aux siennes. De son mariage avec Jeanne Marie Sabot, le 27 avril 1700 à Saint-Nizier, naquirent sept enfants : Jean François (1701-1758), Louis Félix (1703-), Pierre Marie (1704-1756), Marie Catherine (1705-), Charles Joseph, Jeanne Marie Catherine Victoire (1712-1778) et Françoise Agnès. Charles Louis de Montchal s'était installé à Francheville, au Chatelard, qui domine la ville, propriété qui avait appartenu au grand-père maternel de son épouse Sabot, Jean Bernou. Le Chatelard, dont la façade a été remaniée par Antoine-Marie Chenavard* à l'initiative de Léopold De Ruolz*, restera dans la famille jusqu'en 1907. Par héritages, puis ventes, il passe de mains en mains jusqu'en 1929, date à laquelle, à l'initiative du comte de Poncins, un montage juridique complexe permet aux jésuites de s'y installer. Charles Joseph épouse le 28 septembre 1741, à Saint-Nizier, Catherine Rivet de Fromentes (1720-10 juillet 1756) – fille de Louis Rivet (1672-1741), chevalier, trésorier de France, conseiller à la chambre des comptes de Lyon, et de Catherine d'André de Fromentes –, qui lui donne trois fils : François Catherin Jean Pierre (Francheville 14 octobre 1750-Lyon 2 février 1833, grand-père du sculpteur Léopold Marie Philippe de Ruolz-Montchal*), Antoine René (1754-1759), et François Marie Ignace (1756-). Charles Joseph meurt le 10 juillet 1756, ainsi que sa femme et son frère Pierre Marie, prieur de la Maison des chanoines réguliers de Saint-Antoine à Paris, et dix-sept autres personnes, dans le naufrage du bac par lequel le carrosse de Lyon à Genève traversait l'Ain à Chazey (voir *Journal économique*, septembre 1757, p. 28-29). Bon nageur il regagne la rive, mais il se noie en secourant sa femme. Son corps, identifié par son domestique, est inhumé au cimetière de Chazey-sur-Ain (Ain) le 12 juillet, en présence d'un

chanoine du chapitre de Lagnieu. Charles Joseph étudie au collège de la Trinité, où il reçoit un prix donné par la Ville de Lyon le 25 août 1723. Il succède en 1736 à la charge de son père. Il devient seigneur de Francheville, Chatelard et Chaponost en achetant aux chanoines de Lyon les droits de justice, le 14 mai 1749, et la rente noble de la paroisse de Francheville, le 25 avril 1750.

ACADÉMIE

Le 11 avril 1736, lorsque l'académie des beaux-arts se forme en académie des sciences, il fait partie des douze membres présents, en quatrième position par ordre d'ancienneté. Il est directeur en 1740, 1741 et 1742. Le 8 janvier 1740 il remercie ses confrères et fait l'éloge de son prédécesseur le P. Duclos (Ac.Ms263 f°97-98). Le 4 mai 1740, il prononce le discours qui présente les travaux de cette société depuis décembre 1739 (discours dont une première version, imprimée dans les *Mémoires de Trévoux* de juin, p. 1264-1279, est désavouée par l'auteur, et dont une version corrigée est publiée par le *Mercur de France* en septembre, p. 1967). Le 21 août 1742, Ruolz est élu à l'Académie des sciences et belles-lettres à la place rendue vacante par le décès de Pestalozzi* ; son installation se fait le 27 novembre. Il y est très actif, mais le 1^{er} juin 1756, peu avant sa mort, il démissionne (sans doute par suite du conflit entre les deux académies). Par testament du 30 août 1750, Jean Pierre Christin* l'avait institué son légataire, à charge pour lui d'assurer la dotation d'un prix qu'il avait fondé (voir Dumas, I, p. 451). Son fils François Catherin, marquis de Ruolz-Rochemore, s'acquitte de cette obligation jusqu'à la suppression des académies pendant la Révolution, et il accepte de reconstituer en 1818 une rente de 300 francs afin de doter ce prix dont la médaille portera l'inscription : PRIX FONDÉ PAR M. CHRISTIN EN 1750, RÉTABLI PAR M. LE MARQUIS DE RUOLZ EN 1818.

BIBLIOGRAPHIE

Pernetti, *Recherches*, 1757. – F. A. Aubert de La Chesnaye des Bois, *Recueil de généalogies pour servir de suite [...] au Dictionnaire de la noblesse*, vol. 14, Paris : Badier, 1784. – Louis de Laroque, *Armorial de la noblesse de Languedoc*, 1860. – Dumas. – H. Morin-Pons, Lyon : Rey, 1900. – Saint Fonds et Dugas. – F. Auger-Menand, « Francheville : généalogie de la famille de Ruolz », *L'Araire*, n° 98, automne 1994, p. 3-19.

MANUSCRITS

L'Académie conserve plusieurs mémoires manuscrits de métallurgie, d'histoire ancienne et d'économie rurale : *Discours sur l'alliage des métaux* (Ac.Ms214 f°280, f°164 et f°124, 11 février 1737, 20 janvier 1738, 1740). – *Des épingles* (Ac.Ms182 f°266, 1739). – *Sur la baguette divinatoire* (Ac.Ms143 f°240, 1742). – *Sur la cause du blé niellé ou chamboulé* (Ac.Ms226 f°113, 13 janvier 1743). – *Des moyens à employer contre la mortalité des bêtes à cornes* (Ac.Ms224 f°33, 9 septembre 1744). – *Sur la mécanique des ponts chez les Anciens* (Ac.Ms158 f°20, 3 février 1745 ; lu à nouveau lors de la séance publique du 5 mai 1745 : « C'est le commencement d'un traité complet que nous fait espérer M. de Ruolz », *Mémoires de Trévoux*, décembre 1745, p. 2159-2161). – *Sur la construction d'un pont de César sur le Rhin* (Ac.Ms116 f°198, 30 mars 1746). – *Sur l'usage du*

plomb laminé et en fusion (Ac.Ms182 f°136, 1747). – *Sur le blé trouvé à Herculanium* (Ac.Ms158 f°14, 13 novembre 1748). – *Sur la saison la plus propre à la taille de la vigne* (Ac.Ms226 f°16, 26 février 1749). – *De la méthode de M. de Réaumur sur l'art de faire éclore et élever les oiseaux domestiques* (Ac.Ms226 f°129, 30 décembre 1750). – *Sur la nielle* (Ac.Ms226 f°106, 28 décembre 1753). CR des assemblées publiques des 4 mai 1740, 7 décembre 1740, 19 avril 1741 et 6 décembre 1742 (Ac.Ms267-I f°1 et -II f°18, f°22, f°26). – *Réponses au remerciements du P. Tolomas et du P. Béraud* (mars et 1^{er} décembre 1740, Ac.Ms263 f°173 et f°174). – Lettre à *Christin, de Paris* le 14 septembre 1752, sur la question du nom de la Société royale (Ac.Ms268 II f°80). Les registres signalent la lecture de plusieurs autres mémoires : *Sur l'autorité des tyrans* (10 déc. 1743); *Sur la battologie dans le discours* (15 décembre 1744); *Sur Louise Labé lyonnaise* (7 décembre 1745; lu à nouveau lors de la séance publique d'avril 1746 et publié en 1750); *Sur l'étymologie du mot sycophante* (22 novembre 1746); *Sur les villes d'Herculane et de Pompeïa* (22 octobre 1747); *Sur les lois des Thuriens* (27 août 1748); *Conjectures sur ce mot d'Horace* : « hodie tricesima sabbata » (6 décembre 1749 et 13 janvier 1750); *Sur la soie* (14 décembre 1751); *Sur la fête du mois de mai chez les anciens* (21 septembre 1752); *Sur la levée des impôts chez les Romains* (7 janvier 1755); *Sur la vie de Jacques Cœur* (lu par Parcieux le 25 novembre 1755).

PUBLICATIONS

Discours sur la personne et les ouvrages de Louise Labé Lyonnaise, lu dans l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, au mois d'avril 1746, par M. de Ruolz, conseiller à la Cour des Monnaies, Lyon : Aymé Delaroche, 1750, 63 p. (Ruolz fut un des premiers à réhabiliter la poétesse dont l'œuvre n'avait pas été rééditée depuis 1556.)

Notice révisée.